



CHARTRE D'UTILISATION DE LA PLATEFORME

Version 1.0 – mars 2015



Cette charte définit :

- les engagements de la plate-forme,
- les règles de base que tout utilisateur de la plate-forme doit respecter,
- le fonctionnement général de la plate-forme.

Cette charte pourra être mise à jour sans préavis par les partenaires du projet.

1. Fonctionnement de la plate-forme

Toute personne désirant faire appel aux services de la plate-forme COSMET'UP s'engage à se tenir informée du règlement intérieur de chacun des établissements où se réalisera sa prestation et à le respecter.

2. Accès à la plate-forme

Tout candidat à l'utilisation de la plate-forme COSMET'UP, sélectionné à l'entrée de la plateforme par le Comité de sélection conformément au processus de sélection des utilisateurs, doit lire et signer l'acceptation de cette charte d'utilisation et d'accès pour bénéficier de l'étude de faisabilité technique relative à sa problématique complexe. L'utilisation de la plateforme COSMET'UP se fait en application de ce diagnostic.

3. Site internet

Un site internet dédié à la plate-forme COSMET'UP sera mis en ligne pour informer les candidats à l'utilisation de la plate-forme sur les technologies disponibles et le catalogue de prestations proposés et réaliser les réservations en ligne.

4. Utilisation des locaux

En cas d'utilisation des locaux et de mise à disposition de l'immobilier, les utilisateurs COSMET'UP devront signer une convention de mise à disposition de l'immobilier bilatérale avec LVMH Recherche.

5. Réalisation des prestations de service techniques

Les prestations de service techniques COSMET'UP seront réalisées par le personnel compétent et assigné à cet effet. Ces prestations pourront se faire en présence du demandeur.

6. Les tests d'objectivation et d'efficacité

Pour assurer plus de facilité et de reproductibilité dans les résultats, des procédures très précises seront communiquées aux utilisateurs de la plateforme quant à la façon dont ils devront préparer et amener leurs échantillons. Ces différents protocoles seront téléchargeables sur le site web de SPINCONTROL (« test d'objectivation », « test d'efficacité »). L'utilisateur s'engage à posséder tous les documents réglementaires qui autorisent l'utilisation de ses échantillons, notamment les agréments OGM pour tout tissu issu de souris transgéniques ou les autorisations et consentements des patients pour les prélèvements humains.

7. Tarification et facturation

La facturation des prestations COSMET'UP est mensuelle. Chaque partenaire est chargé d'établir le relevé des travaux effectué dans son établissement. Ce relevé est envoyé par mail aux utilisateurs de la plate-forme, qui doivent ensuite prendre contact avec le partenaire de la prestation réalisée qui établit la facture. Les services techniques sont facturés en fonction du temps réservé et des techniques demandées. Les sommes perçues permettent de couvrir l'essentiel des coûts de maintenance et de fonctionnement. Les tarifs peuvent être réévalués à tout moment. Les utilisateurs de la plate-forme s'engagent à régler les sommes dues pour les travaux effectués par la plate-forme.

8. Réservation des prestations

La réservation des prestations se fait directement par courriel avec le(s) partenaire (s) impliqués. Les demandes d'annulation sont prises en compte par courriel adressé à la plate-forme. Aucune annulation dans un délai inférieur à 12h avant son effet n'est acceptable : la réservation sera alors facturée.

9. Maintenance

La plate-forme assure la surveillance, la maintenance et le bon état des machines. Elle met à la disposition des personnes autonomes un matériel de qualité mis en commun. Pour le bon fonctionnement de la plate-forme et le bien de tous, l'utilisateur s'engage à le respecter et à le préserver en bon état. Il a également l'obligation de signaler tout problème rencontré lors de l'utilisation des appareils.

10. Suivi qualité des utilisateurs de la plateforme

Les utilisateurs de la plateforme acceptent de remplir un questionnaire de satisfaction qui leur sera envoyé par mail dans les 15 jours suivant réception du diagnostic délivré par le Comité de sélection et de le retourner dans les meilleurs délais au Chargé des relations clients et prospects de la Cosmetic Valley.

Afin de répondre aux attentes des partenaires et des financeurs, les utilisateurs de la plateforme devront compléter les indicateurs suivants :

Données économiques prévisionnelles :

- Progression du C.A. de l'entité après utilisation de la plateforme [N+1 – N+2 – N+3] – en % et variation en K€
- Progression des effectifs employés par l'entité après utilisation de la plateforme [N+1 – N+2 – N+3] – en % nb E.T.P.
- Montant des investissements validés par l'entité après utilisation de la plateforme [N+1 – N+2 – N+3] – en K€
- Montant des investissements évités par l'entité par l'utilisation de la plateforme [N+1 – N+2 – N+3] – en K€

Données qualitatives :

- Les prestations proposées évitent des investissements en capital trop rapide : OUI / NON
- Les réponses apportées permettent de réduire le(s) risque(s) sur le(s) projet(s) soumis : OUI / NON
- Les réponses apportées le sont dans un délai permettant de réagir et/ou de réorienter le projet : OUI / NON
- Les prestations fournies vous encouragent à réutiliser la plateforme pour d'autres projets : OUI /NON

11. Rémunération complémentaire par l'utilisateur de la plateforme

En tant que bénéficiaire de COSMET'UP, si le projet aboutit à une exploitation directe : l'utilisateur devra rétrocéder 0.5% du Chiffre d'Affaires généré par le(s) seul(s) produit(s) concerné(s) pendant la première année d'exploitation.

Si COSMET'UP est apporteur d'affaires dans le cadre d'une vente de licence d'exploitation entre l'utilisateur et une société, l'utilisateur devra rétrocéder un % compris entre 5 et 10% de celle-ci à Cosmetic Valley qui rétrocédera à chacun des partenaires sa quote part de rémunération.

12. Acceptation de la Charte et enregistrement de la demande

Je, soussigné(e), certifie avoir lu la charte d'utilisation de la plate-forme, et m'engage à respecter sans restriction les termes de la présente Charte.

Fait à

le

Signature de l'utilisateur